

LES SOUS-TRAITANTS : CONNAÎTRE ET ENCADRER LEUR RESPONSABILITÉ RGPD

PROGRAMME DÉTAILLÉ

INTERMÉDIAIRE



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Durée** : 14h
- **Ref** : FIA6
- **Cible** : référent RGPD, DPO, dirigeant start up
- **Pré-requis** : aucun, mais conseillé d'avoir suivi a minima une de nos formations "débutant" ou le Mooc de la CNIL
- **Action de formation**
- **Type de formation** : présentiel / visio-formation



OBJECTIFS

- Connaître et comprendre le rôle et les obligations d'un sous-traitant au sens du RGPD
- Comprendre le cadre juridique à mettre en place pour chaque situation de sous-traitance
- Savoir s'assurer de la conformité RGPD de ses sous-traitants dans la durée



MODALITÉS

Modalités et moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Alternance théorie et exercices pratiques, animée par notre formateur spécialiste du domaine
- Un ordinateur, 1 support de cours version numérique/papier
- Grand écran & paperboard.

Suivi et appréciation des résultats

- Feuille d'émargement signée par ½ journée
- Evaluation de la satisfaction du stagiaire
- Evaluation des acquis à travers des exercices et un QCM en début et fin de formation
- attestation de suivi de formation.

Modalités d'organisation

- Dans les locaux de l'organisme de formation
- Dans les locaux du client
- En visio-formation

Introduction sur la notion de ST dans le cadre du RGPD

- Rappel RGPD
- Distinction entre RT et ST
- Distinction sous-traitant économique et RGPD
- La responsabilité RGPD du sous-traitant

La responsabilité de vos sous-traitants

- Obligations de l'article 28
- Condition de validité de ces obligations : le contrat

Vos obligations à l'égard de vos sous-traitants

- Encadrer dans un contrat / annexe
- Contrôler sa conformité
- Sécuriser les transferts

Les avantages de la mise en place d'un tel cadre

- Maîtriser des traitements
- Connaissance de ses droits et obligations
- Connaissance de sa responsabilité et de celle de ses sous-traitants